

# I. LES VISAGES DE LA VIOLENCE

## La spirale du soupçon et de l'inquiétude

Nos sociétés sont à la recherche d'un sens commun à leur évolution ; l'interrogation sur nos valeurs se fait lancinante. L'extraordinaire amélioration de notre situation économique ne calme plus nos angoisses et nos doutes. Avec le terrorisme, les accidents industriels, les épidémies renaissantes, nous sommes entrés dans une phase de grands périls.

La sécurité est devenue un monstre protéiforme qui sature les débats de nos démocraties. Tous les débats politiques autour des élections dans les pays de l'Europe sont centrés sur l'insécurité et les extrémismes politiques se nourrissent avec facilité de la question en la caricaturant. Les démocrates redoutent la survenance d'un fait divers prêtant aux interprétations et aux mises en accusation les plus démagogiques. Des propositions extrémistes percutent de front nos principes juridiques les mieux établis.

Nous ne sommes plus seulement sur le terrain de la violence et de la criminalité mais d'un ensemble touffu de craintes et d'angoisses collectives. Les situations nationales, l'avenir de l'Europe, la mondialisation en offrent le cadre. Les accidents industriels, les turbulences migratoires, les problèmes de santé, la corruption de certains dirigeants, les effets négatifs de l'instauration des économies de marché, le terrorisme sont les composantes parmi d'autres d'une insécurité qui prend pour s'exprimer le chemin de dangereux raccourcis ou qui désigne des boucs émissaires. Le nomade, l'étranger, le Rom, celui qui vient de pays mal connus présentent la première des menaces dans cette fantasmagorie, et l'Europe connaît de fait une grave montée des agressions à caractère racial. Mais la figure du jeune peut aussi devenir un danger, source de tous les maux d'une société vieillissante qui vit comme violences et agressions sa revendication et sa turbulence.

L'Europe est-elle devenue un espace d'intolérance ? La trilogie retenue par l'Union européenne qui se veut un espace de liberté, de sécurité et de justice est-elle déjà dépassée ? La sécurité dévorerait-elle la liberté et la justice ?

Toute révélation d'un phénomène négatif met constamment à l'épreuve nos capacités à le combattre. Parler de la criminalité organisée fait montre de sensibilisation à une réalité longtemps sous-estimée, mais prouve aussi notre incapacité à y faire face. L'opacité dont se nourrit naturellement ce type de criminalité ajoute à l'inquiétude. La légitimité de quelques institutions internationales à proposer des approches raisonnées du problème n'est pas prise en considération.

Et voilà que le terrorisme est venu s'ajouter à cette liste noire, laissant le champ désormais libre aux discours les plus démagogiques, les plus contraires au bon

sens. N'y a-t-il pas une littérature à succès soutenant que les attentats de New York n'ont pas été causés par des avions de ligne ?

Bien souvent le discours tenu par les responsables des institutions alimente cette spirale fâcheuse du soupçon et de l'inquiétude. Les pulsions démagogiques, la tentation d'attirer sur soi les projecteurs de l'actualité conduisent à dramatiser des faits, à avancer des interprétations dont les préliminaires ne sont jamais vérifiés. On peut parfois regretter la faiblesse des recherches internationales dans le domaine de la criminalité; on peut encore plus regretter l'absence de prise en considération par les politiques des recherches qui existent<sup>1</sup>. La question de l'immigration illustre bien ces attitudes outrancières. Le lien indispensable à faire entre les besoins naturels qu'ont nos économies de bénéficier du renfort d'une immigration, le besoin de voir s'établir une libre circulation des hommes si nous voulons créer l'Europe des hommes et les problèmes de criminalité que ces politiques peuvent de façon annexe poser n'est que trop rarement établi. On est stupéfait en consultant les statistiques nationales de voir la faible part prise par les étrangers. La lutte contre une économie criminelle qui essaie de prendre appui sur les mouvements migratoires en organisant leur clandestinité et en multipliant l'offre sexuelle par l'exploitation d'êtres humains en situation de détresse relève d'une politique déterminée et de coopérations transfrontalières nécessaires, mais certainement pas de cet amalgame scandaleux entre l'étranger et le criminel. Les dirigeants des pays «exportateurs» de main-d'œuvre ont parfois l'impression d'être utilisés abusivement dans des débats internes sans possibilité de répondre. L'absence répétée de précautions dans les déclarations publiques ajoute au climat parfois hystérique qui se développe en Europe.

### *Doutes*

Si tout devient source d'inquiétudes, est-ce parce que nos institutions, nos responsables techniques et politiques n'ont plus la capacité de contrôler les phénomènes, de les juguler, de les réduire ? Le régime de l'assurance que nous avons adopté pour nos vies privées doit-il s'étendre à tous les domaines, y compris à ceux qui relèvent de la gestion collective ?

Les ordres internes des Etats ont pris en charge depuis longtemps le problème de la violence. Selon Max Weber, les citoyens remettraient à l'Etat la fonction d'assurer leur sécurité et lui confieraient à cette fin le monopole de la violence. On se rend compte de plus en plus que ce modèle est sérieusement remis en cause.

Il y a un doute sur la capacité de la démocratie d'apporter la paix interne ou externe. Les démocraties font aussi des guerres injustes. L'idée que le commerce, la science, la culture bornent notre marche sans faille vers la démocratie est remise en question. L'idée que notre violence s'est civilisée ou apprivoisée sous l'effet de l'évolution des mœurs, des institutions, de l'économie est chancelante.

---

1. Philippe Robert et Laurent Mucchielli, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Editions La Découverte, Paris, 2002.

Certains pays sortent difficilement de la période communiste et cette difficulté se traduit par un Etat particulièrement faible dans la prise en charge de la fonction de sécurité, et donc du monopole de la violence. La prolifération de gangs et mafias se distribuant le contrôle de territoires et y assurant la sécurité pour le plus grand profit de leurs activités est signe de cette faiblesse de l'Etat. La corruption des dirigeants politiques vient encore ajouter à ce discrédit de la forme étatique. Dans la plupart des pays en voie de développement, l'aide internationale est liée à l'implantation de modèles de justice criminelle inspirés par les pays du Nord. Assurer la sûreté des affaires commerciales par l'existence de règles de droit minimales et de juridictions *ad hoc* est un des programmes de la Banque mondiale. A voir la sous-utilisation par les autochtones et leur méfiance à l'égard de ces juridictions et de ces polices, on peut s'interroger sur leur pertinence à répondre aux besoins de la population. Celle-ci continue de recourir à des règlements plus traditionnels des litiges, comprenant les exécutions sommaires des délinquants.

On s'interroge sur la nature de cette aide internationale homogénéisant les pays et leur culture et on s'étonne de voir la diversité des experts européens de l'Ouest qui, appartenant à des systèmes juridiques ayant les plus grandes difficultés à se rapprocher, trouvent des consensus pour conseiller les autres. Ces pays se retrouvent avec des systèmes de justice fonctionnant autour de la prison comme les plus classiques des systèmes de l'Ouest et avec les mauvais résultats qu'on sait.

Rappelons-nous ce conseil du philosophe béninois Hountondji<sup>1</sup>:

«Etant donné le caractère pluriel de toute société et cette capacité remarquable des cultures humaines à promouvoir et/ou intégrer de nouvelles valeurs, quels sont, en général, les facteurs d'accélération ou de freinage de telles évolutions? Quelles méthodes peuvent en outre permettre d'optimiser ces évolutions sans nuire à l'identité de chaque culture, en faisant en sorte que les nouvelles valeurs soient intériorisées au lieu d'être vécues comme des normes d'origine étrangère?»

«Notre capacité à prévenir les conflits et à construire la paix est directement liée aux valeurs que nous défendons», a déclaré le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à la conférence régionale de l'Union européenne (UE), à Helsingborg (août 2002). «[...] Pour accroître la stabilité et prévenir les conflits, nous ne devons pas nous contenter d'aider à l'instauration d'institutions démocratiques, mais encourager l'appropriation de nos valeurs par toutes les couches de la société [...] Le Conseil a ce savoir-faire et peut également apporter une contribution à la lutte contre le terrorisme», a ajouté M. Schwimmer.

L'arrière-plan de la démocratie serait cette culture de paix promue par l'Unesco, cette culture prenant naissance dans nos diversités, dans le respect de la dignité de l'homme et surtout dans la volonté d'affronter nos violences avec lucidité et équité.

Après l'Holocauste, le monde a radicalement changé. On ne peut plus découvrir la violence et l'horreur avec surprise. L'Histoire doit être utilisée pour ce débat

---

1. Paulin Hountondji, «Le remue-méninges ou comment produire la conscience du droit», in *Agir pour les droits de l'homme au XXI<sup>e</sup> siècle*, Unesco, 2000.

démocratique sur la violence et nous permettre d'adopter une approche qui aide à séculariser notre violence, à la dater et à éclairer nos degrés d'acceptation de celle-ci.

### *Un devoir de mémoire*

Les nations européennes croient vivre leur violence, leurs peurs et leurs angoisses dans le cadre de frontières. Les citoyens pensent les vivre dans leur voisinage immédiat. Tous oublient la mondialisation des peurs et des violences, la globalisation des réactions. Ce qu'ils s'imaginent vivre dans un espace limité n'est que l'onde de choc de peurs et de violences venues d'ailleurs. Les ondes de choc se croisent et se superposent, entravant tout effort de localisation et de détermination de la cause. La tendance à se recroqueviller sur sa peur isole les personnes. La peur du terrorisme illustre bien cette réaction individuelle : «le terrorisme frappe les autres et je dois éviter qu'il ne me frappe.»

Les nations et les hommes affrontent la violence sans mémoire, sans mémoire de la violence qu'ils ont vécue, de leur violence.

La naissance du Conseil de l'Europe a marqué la volonté des pays européens de sortir d'une logique d'affrontement, d'une logique de guerre et de violences pour construire l'utopie d'un espace de liberté et de dialogue, d'un espace dont l'usage, la civilité ne dépendraient plus du recours à la violence. L'utopie demeure une utopie, les affrontements entre les Etats ont marqué des progrès et des reculs. La violence reste prégnante, mais son contexte a changé.

Soixante ans plus tard, le Conseil de l'Europe éprouve encore le besoin de reposer le problème de la violence en instituant un programme transversal sur la violence et en le mettant en parallèle avec un autre programme sur le développement de la démocratie. Les deux thématiques sont en relation étroite. La démocratie représente bien la forme la plus développée de l'échange, de la parole, de la libre discussion. Platon aux commencements de la philosophie met en scène la recherche de la vérité à travers la dialectique et se confronte à la raison du plus fort incarnée par les sophistes pour lesquels, a-t-on dit, la raison se fonde sur la réalité la plus vraisemblable mais surtout politiquement la plus utile, avec en arrière-plan, dès lors possible, le recours à la force, à la déraison, à la violence.

La démarche du Conseil de l'Europe, le projet intégré «Réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique», doit nous aider à parler de notre violence dans le contexte contemporain des crises internationales, du terrorisme, des bouleversements économiques et sociaux, à élucider les facteurs ayant infléchi la violence ces dernières années et à analyser tout ce qui, en contrepartie, a changé dans la perception que nous en avons, dans notre manière de la mettre en scène, et de la réprouver également. Trouver la part de sens commun dans cette violence protéiforme.

Travail international, forcément international car lié à notre civilisation, à nos civilisations composant l'Europe. L'idée de s'en sortir tout seul est caduque. «L'optimisme pacifique se fonde désormais sur l'interdépendance et la globalisation qui marquent la victoire d'une société individualiste et économique sur l'Etat

politique et militaire<sup>1</sup>» Cette confrontation pacifique doit se faire hors de tout anathème moralisateur.

Les discours du Président des Etats-Unis mettant à l'index les «Etats voyous», la planète des Etats du mal, prônant la lutte du bien contre le mal dans l'ordre temporel nous indiquent bien le péril dans lequel risquent de nous entraîner les croisades guerrières d'éradication de la violence. S'il est quelque chose que toutes les religions comme les philosophies nous enseignent, c'est que le mal et la violence cohabitent en chacun de nous et que «la part maudite» décrite par Georges Bataille constitue aussi notre part d'humanité.

---

1. Pierre Hassner (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris), «Par-delà le totalitarisme et la guerre», in *Esprit*, décembre 1998.